Vérification générale périodique - N° 35086
Date de l'inspection 17/09/2026
Résumé de l'inspection

Information matériel

Dispositif: Nacelle VL/PL
Marque: KLUBB
Modèle: K20L
N° Parc: 36511
N° Série: K2021006
Compteur Km: 51208
Compteur Horametre: 587
Mise en service le: 2021

Informations clients

Parc

Parc:
Adresse: non précisé
Code Postal:
Ville:

Calendrier des Inspections

Périodicité des visites: Chaque 6 mois
Date de l'inspection: 17/09/2026
Prochaine vérification le: 17/03/2027



Lieu de vérification

TOURRETTES

Avis général

L'examen de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans la présente mission n'ont pas fait apparaître de défectuosité, ni d'anomalie.

Références légales

Visite effectuée conformément aux obligations de vérification fixées par les articles R4323-24 et R4323-3 du Code du travail, l'arrêté du 1er Mars 2004 sur les conditions de réalisation des dites vérifications articles 3, 5-1, 5-2, 6, 6C, 10, 11, 13, 14, 15, la Circulaire du 24 mars 2005 et le Décret n°2008-244 du 7 Mars 2008 modifiant la RGIE et l'arrêté du 12 Mars 1984. Les vérifications sont effectuées par les personnes QUALIFIEES dont la liste est tenue à disposition de l'inspecteur du travail, du contrôleur du travail, des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale ainsi que de l'organisme professionnel d'hygiene, de sécurité et des conditions de travail.

Bureau de contrôle

PHOENIX VGP
617 AVENUE JACQUES CHABAN DELMAS
13300, SALON DE PROVENCE
Téléphone: +33490553806
email: contact@phoenix-vgp.com
Siret: 93889601600012

Contrôleur

PHOENIX - VGP
617 avenue Chaban Delmas
13300 Salon de Provence
Tél : 04 90 55 38 06 - 06 99 96 20 13
contact@phoenix-vgp.com
Siret : 938 896 016 00012 - Code APE : 7120B

Signature client

Signature requise? Non

Selon le résultat de l'inspection présente, le contrôleur peut estimer que la signature du présent rapport par le client est requise.
En signant ce rapport, le client déclare avoir pris connaissance du contenu de ce dernier et des défauts éventuellement constatés pendant l'inspection.

Vérification générale périodique - N° 35086
Date de l'inspection 17/09/2026
Informations complémentaires & observations

Information matériel

Dispositif: Nacelle VL/PL
Marque: KLUBB
Modèle: K20L
N° Parc: 36511
N° Série: K2021006
Compteur Km: 51208
Compteur Horametre: 587
Mise en service le: 2021

Etat Matériel

L'état de propreté permet la vérification NON
Présence du carnet de maintenance NON
Présence de la notice d'instruction OUI
Présence de l'attesttation ou certificat CE OUI
Rapport dernière inspection présent OUI

Déroulement de l'inspection

Lieu de la vérification:
Inspection effectuée en présence de OPERATEUR

Essais de levage

Charge de Référence 120 Kg.
Charge / Portée 120/1

Conclusions & Observations

Rien à signaler

Remarques supplémentaires

Vérification générale périodique - N° 35086

Date de l'inspection :17/09/2026

Compte rendu détaillé de la vérification - Préambule

IMPORTANT

L'état de conservation visuel est réalisé sans démontage, ni nettoyage de l'appareil de levage par notre verificateur. Les accès doivent être facilités pour la vérification, par des moyens adaptés mis à disposition par le client.

Les essais en charge sont réalisés à partir des charges amenées à pied d'oeuvre par le client. En outre, si ces charges le permettent, le vérificateur procède à la vérification des limiteurs de charge.

Le personnel nécessaire à la conduite et à la manipulation des engins ou appareils est mis à disposition par le chef d'établissement.

Les résultats de cette vérification devront être consignés sur le registre de sécurité par le chef d'établissement.

Au vu du rapport, il appartient ensuite au chef d'établissement de décider des mesures à prendre concernant le dispositif vérifié et de prescrire le maintien ou non en service de ce dernier et/ou des réparations à effectuer.

Sont exclus des missions de bases la vérification des règles techniques mises en oeuvre par les constructeurs ainsi que la vérification des aptitudes des personnes accompagnantes et le respect des consignes.

Rappel des abbréviations utilisées dans le rapport:

- **Oui** Le matériel est concerné par le point examiné
- **Non** Le matériel n'est pas concerné par le point examiné
- **VF** = **VU FONCTIONNER** Vérification de fonctionnement, il ne s'agit pas de vérifier les performances mais simplement de voir si le fonctionnement est correct
- **V** = **VISUEL** Examen visuel de l'état physique de la partie à examiner avec démontage éventuel des carters, capots ou dispositifs de protection tels que définis dans l'annexe technique du décret 92-767
- **E** = **ESSAI** Il s'agit d'essayer le matériel ou engin examiné pour voir si les performances correspondent bien aux exigences légales
- **G 1** = **Réserve sans gravité**
- **G 2** = **Réserve Gravité Moyenne**
- **G 3** = **Réserve Gravité élevée**

Liste des points à examiner

- PORTEUR
- CHASSIS
- GROUPE DE PUISSANCE
- EQUIPEMENT
- POSTE DE CONDUITE HAUT
- POSTE DE CONDUITE BAS
- ELEMENTS DE PROTECTION
- PLAQUES INDICATRICES
- ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

Vérification générale périodique - N° 35086
Date de l'inspection :17/09/2026
Compte rendu détaillé de la vérification - Résultats

RESULTAT DE L'INSPECTION

PORTEUR

	Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓	Marque porteur	Oui	V.	Conforme		
✓	Immatriculation porteur	Oui	V.	Conforme		
✓	Kilométrage porteur	Oui	V.	Conforme		

CHASSIS

	Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓	Mécanosoudures	Oui	V.	Conforme		
✓	Boulonnerie	Oui	V.	Conforme		
✓	Articulations Axes Bagues	Oui	V.	Conforme		
✓	Stabilisateurs	N.A	V.	Conforme		

GROUPE DE PUISSANCE

	Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓	Protections	Oui	V.	Conforme		
✓	Moteur thermique	Oui	V.	Conforme		
✓	Protections parties tournantes	Oui	V.	Conforme		
✓	Echappement	Oui	V.	Conforme		
✓	Fixation(s)	Oui	V.	Conforme		
✓	Liaisons - raccordements	Oui	V.	Conforme		
✓	Réservoirs	Oui	V.	Conforme		
✓	Niveaux d'huile hydraulique	Oui	V.	Conforme		

EQUIPEMENT

	Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓	Mécanosoudures	Oui	V.	Conforme		
✓	Articulations Axes Bagues	Oui	V.	Conforme		
✓	Boulonnerie	Oui	V.	Conforme		
✓	Vérins d'équipement	Oui	V.	Conforme		
✓	Liaisons - raccordements	Oui	V.	Conforme		
✓	Fixation de la nacelle	Oui	V.	Conforme		
✓	Protection	Oui	V.	Conforme		
✓	Fermeture Acces nacelle	Oui	V.	Conforme		
✓	Etat des gardes corps	Oui	V.	Conforme		
✓	Etat du plancher nacelle	Oui	V.	Conforme		

POSTE DE CONDUITE HAUT

	Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓	Tableau de bord	Oui	V.	Conforme		
✓	Manipulateur de commandes	Oui	V.	Conforme		
✓	Avertisseur surcharge	N.A	V.	Conforme		
✓	Avertisseur devers	N.A	V.	Conforme		
✓	Arrêt d'urgence	Oui	V.	Conforme		
✓	Dispositif asservissement stabilisateurs	Non	V.	Conforme		

POSTE DE CONDUITE BAS

	Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓	Tableau de bord	Oui	V.	Conforme		
✓	Manipulateur de commandes	Oui	V.	Conforme		
✓	Avertisseur surcharge	N.A	V.	Conforme		
✓	Avertisseur devers	N.A	V.	Conforme		
✓	Arrêt d'urgence	Oui	V.	Conforme		
✓	Descente de secours	Oui	V.	Conforme		
✓	Priorité sur poste haut	Oui	V.	Conforme		

ELEMENTS DE PROTECTION

	Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓	Fixations	Oui	V.	Conforme		
✓	Garde corps	Oui	V.	Conforme		
✓	Points de fixation harnais	Oui	V.	Conforme		

PLAQUES INDICATRICES

	Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓	Plaque constructeur	Oui	V.	Conforme		
✓	Plaque marquage CE	Oui	V.	Conforme		
✓	Plaque pictogrammes de sécurité	Oui	V.	Conforme		
✓	Présence abaque tableau des charges	Oui	V.	Conforme		
✓	Charge maxi (kg)	Oui	V.	Conforme		
✓	Nombre de personnes + charge	Oui	V.	Conforme		
✓	Vitesse du vent maxi (m/s)	Oui	V.	Conforme		
✓	Devers maxi (degrés)	Oui	V.	Conforme		
✓	Hauteur de levage maxi (m)	Oui	V.	Conforme		
✓	Déport maxi (m)	Oui	V.	Conforme		

ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

	Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓	Charge sélectionnée pour l'essai (en kg)	N.A	E	Conforme		
✓	Adéquation portée / charge d'essai	N.A	E	Conforme		
✓	Engin resté en appui sur ses organes de stabilisation ?	N.A	V.	Conforme		
✓	La descente répond elle au critere d'acceptabilité ?	N.A	V.	Conforme		
✓	Le limiteur de moment à t'il fonctionné au bon moment ?	N.A	V.	Conforme		
✓	L'avertisseur de surcharge a-t-il fonctionné au bon moment ?	N.A	V.	Conforme		
✓	Conclusion : Les essais sont-ils satisfaisants ?	Oui	E	Conforme		
✓	Charge Maximale d'Utilisation: 120Kg.	Oui	V.	Conforme		
✓	Charge Sélectionnée pour l'essai: 120 Kg.	Oui	E	Conforme		